

Cette initiative de soutien à l'entrepreneuriat étudiant est rendue possible grâce à un financement dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030.

Objectifs du financement :

- Soutenir les étudiants entrepreneurs dans leur phase d'idéation, de structuration et de préparation de plan d'action pour passer de « l'idée à l'entreprise » ;
- Contribuer efficacement à structurer la filière de l'hydrogène vert et des bioénergies au Québec ;
- Soutenir la création de jeunes pousses étudiantes à l'aide des expertises des CCTT de l'Escouade Énergie, des chercheurs membres du RQEI et des acteurs de l'écosystème entrepreneurial ;
- Explorer l'écosystème et les ressources disponibles pour le soutien à l'entrepreneuriat.

Bourse de **2 000\$** pour l'entrepreneuriat étudiant – idéation et structuration, au sein de la filière hydrogène vert et bioénergies.

Cet appel à contributions permettrait de fournir des bourses de 2 000 \$ ayant pour principal objectif de soutenir les étudiants entrepreneurs dans leur phase d'idéation, de structuration et de préparation de plan d'action pour passer de « l'idée à l'entreprise ». Ces bourses visent à permettre aux étudiants entrepreneurs d'accéder aux services d'experts (honoraires, programmes, etc.) pour **structurer leurs projets** en entrepreneuriat. Cet appel à contributions bénéficie d'une enveloppe totale de 22 000 \$, répartie en 11 bourses de 2 000\$.

Conditions et modalités :

1. L'idée de projet doit être en lien avec la Stratégie québécoise sur l'hydrogène vert et les bioénergies <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/strategie-hydrogene-vert-bioenergies>. Ainsi, le projet doit couvrir au moins un des aspects suivants : production, conversion, stockage ou utilisation de l'hydrogène vert ou des bioénergies ;
2. L'étudiant porteur de la demande doit être le fondateur ou le cofondateur de l'entreprise en démarrage pour laquelle la demande de financement est soumise ;
3. Une seule bourse peut être attribuée par entreprise et par étudiant même si l'entreprise rassemble plus d'un étudiant ;
4. L'étudiant est **fortement invité** à se faire accompagner par un organisme de soutien à l'entrepreneuriat (voir l'annexe 1 fournie à titre indicatif seulement ou contacter rqi@uqtr.ca) ;
5. L'étudiant entrepreneur est **fortement invité** à être supervisé dans le cadre de son projet entrepreneurial par **un membre chercheur du RQEI** ;
6. L'étudiant entrepreneur est **fortement invité** à présenter un plan de collaboration et de consultation en partenariat avec **un CCTT membre de l'Escouade Énergie** ;
7. Les projets d'idéation et de structuration de projet d'entreprise doivent être réalisés dans une durée maximale de 6 mois ;
8. Les projets d'entreprise déjà amorcés, mais toujours en phase d'idéation et de lancement sont éligibles à la bourse – Idéation et structuration ;
9. Toute communication au sujet de cet appel à projets doit passer obligatoirement par l'adresse RQEI@uqtr.ca afin d'être prise en considération.

Critères d'évaluation :

1. Qualité du projet d'entreprise (30%) :
 - Originalité et contribution du projet de recherche entrepreneurial par rapport à l'écosystème d'innovation au Québec (ex. : nouvelle réponse à un besoin observé) ;
 - Offre d'une innovation comportant un produit, un procédé ou un service qui présente un avantage significatif par rapport aux solutions existantes sur le marché et dans le secteur d'activité de l'entreprise à l'échelle nationale ou internationale
2. Qualité de l'équipe et des partenaires (40%) :
 - Expertises de l'entrepreneur, de ses coéquipiers et, s'il y a lieu, des partenaires vis-à-vis du projet proposé ;
 - Relevés de notes et distinctions de l'étudiant (bourses, prix obtenus) ;
 - Expériences et réalisations de l'étudiant (stages, projets) ;
 - Compétences de l'étudiant en communication et en vulgarisation scientifique ;
 - Capacité d'engagement de l'étudiant (implication communautaire, engagement citoyen et associatif) ;
 - Complémentarité des coéquipiers.
3. Retombées du projet vis-à-vis de la filière hydrogène vert et bioénergies au Québec (30%) :
 - Retombées économiques et potentiel de mise en marché du projet ;
 - Retombées environnementales (ex. : réduction des émissions de GES, etc.) ;
 - Retombées sociétales (ex. : amélioration de la qualité de vie, etc.).



Les demandes de bourse incomplètes ne seront pas examinées.

La demande dûment remplie doit être soumise par courriel (RQEI@UQTR.CA) avant le 15 janvier 2025.

Veuillez joindre en annexe tous les documents pertinents incluant le *curriculum vitae* des candidats ainsi que ceux des superviseurs (s'il y a lieu).

Les demandeurs doivent s'assurer que les documents suivants sont inclus dans leur demande de financement :

- ☐ Ce formulaire de demande dûment rempli
- ☐ CV des participants
- ☐ Relevés de notes officiels de l'étudiant
- ☐ Tout autre document pertinent à l'appui de la demande (*attestation d'inscription à un programme entrepreneurial, lettre d'appui, etc.*)

Il est attendu de l'étudiant entrepreneur, à la fin du projet d'idéation et de structuration, la rédaction d'un rapport de 5 pages décrivant les activités réalisées dans le cadre de ce projet ainsi que les perspectives de déploiement futur.

Fonds d'amorçage : Entrepreneuriat étudiant - idéation et structuration

Demande d'une bourse de 2 000\$

À l'usage du RQEI — numéro de la demande

1. Titre du projet d'entreprise			
2. Durée du projet			
Date de début		Date de fin	
Année	Mois	Année	Mois
3. Identification de l'étudiant(e)			
Nom complet de l'étudiant(e)		Nom du (de la) superviseur(e) académique (s'il y'a lieu)	Nom du (de la) Co-superviseur(e) (s'il y'a lieu)
Établissement	Programme d'étude	Téléphone	Courriel
4. Identification de l'entreprise (s'il y a lieu)			
Nom de l'entreprise			
Nom de l'incubateur (s'il y'a lieu)	Date d'incubation (s'il y'a lieu)		Adresse de l'entreprise (s'il y'a lieu)
5.1 Identification des partenaires et organismes entrepreneuriaux en accompagnement (s'il y'a lieu)			
Nom de l'organisme (voir annexe 1 à titre informatif)		Nom du programme (s'il y'a lieu)	
Date de début		Date de fin	
Année	Mois	Année	Mois
5.2 Expert collégial membre de l'Escouade Énergie (s'il y'a lieu)			
Nom du (de la) chercheur(e) du collège		Nom du CCTT	
Adresse courriel			
5.3 Expert universitaire membre du RQEI (s'il y'a lieu)			
Nom du (de la) chercheur(e) universitaire		Nom de l'université	
Adresse courriel			

6. Description du projet

6.1 Description d'idée de projet *Description destinée au grand public : Section 1 Mission de l'entreprise et de son secteur d'activité Section 2*
Veillez présenter votre idée d'entreprise, votre proposition de valeur, les caractéristiques propres à votre bien ou service proposé, les technologies particulières à votre offre et votre savoir-faire distinctif, le marché visé. [1000 caractères maximum]

6.2 Description du projet d'entreprise *Veillez décrire votre sujet de recherche [3 pages maximum] en tenant compte des critères d'évaluation ci-dessous.*

1. Qualité du projet d'entreprise (30%) :
 - Originalité et contribution du projet de recherche entrepreneurial par rapport à l'écosystème d'innovation au Québec (ex. : nouvelle réponse à un besoin observé) ;
 - Offre d'une innovation comportant un produit, un procédé ou un service qui présente un avantage significatif par rapport aux solutions existantes sur le marché et dans le secteur d'activité de l'entreprise à l'échelle nationale ou internationale.
2. Qualité de l'équipe et des partenaires (30%) :
 - Expertises de l'entrepreneur, de ses coéquipiers et, s'il y a lieu, des partenaires ;
 - Relevés de notes et distinctions de l'étudiant (bourses, prix obtenus) ;
 - Expériences et réalisations de l'étudiant (stages, projets) ;
 - Compétences de l'étudiant en communication et en vulgarisation scientifique ;
 - Capacité d'engagement de l'étudiant (implication communautaire, engagement citoyen et associatif) ;
 - Complémentarité des coéquipiers.
3. Retombées du projet vis-à-vis de la filière hydrogène vert et bioénergies au Québec (40%) :
 - Retombées économiques et potentiel de mise en marché du projet ;
 - Retombées environnementales (ex. : réduction des émissions de GES, etc.) ;
 - Retombées sociétales (ex. : amélioration de la qualité de vie, etc.).



Docu



6.3	Implication sociale du candidat et projection future <i>Veillez présenter les différents aspects qui démontrent votre implication sociale et vos compétences en communication et en vulgarisation scientifique ainsi que toute expérience liée à ces aspects. Veillez mentionner la projection que vous envisagez pour votre parcours sur les 5 à 10 prochaines années [2 pages maximum]</i>

7	Liste des références <i>Présentez les références bibliographiques qui appuient votre demande (ex. : études de marché, littérature scientifique, etc.) [1 page maximum]</i>

8	Budget <i>Présentez la ventilation du budget prévue pour ce projet d'idéation et de structuration (la liste des dépenses admissibles est présentée ci-dessous.) [1 page maximum]</i>
	<i>Dépenses admissibles :</i> • <i>Bourses à des étudiants ;</i> • <i>Frais de programmes entrepreneurials ;</i> • <i>Honoraires professionnels (experts collégiaux et universitaires, etc.)</i> • <i>Frais de formation hautement spécialisée</i> • <i>Frais de déplacement et de séjour incluant les missions à l'international</i> • <i>Matériel, produits consommables et fournitures ;</i> • <i>Frais d'achat et développement de logiciels ;</i> • <i>Frais d'échantillonnage des matériaux et de contrôle de qualité liés au développement d'un procédé de fabrication ;</i> • <i>Frais de production de prototypes et de systèmes ;</i> • <i>Achat ou location d'équipements ;</i> • <i>Frais de télécommunication et de plateforme ;</i>

9. Engagement du demandeur

Je certifie que les renseignements fournis sont exacts.

Je m'engage à respecter les instructions de communication mentionnées dans l'article « 8. Publicité » de l'entente.

- 8.1 Chaque Partie s'engage à ne pas utiliser le nom d'une autre Partie ou de l'un des membres du personnel d'une autre Partie dans quelque document publicitaire que ce soit sans le consentement préalable écrit d'un représentant dûment autorisé de l'autre Partie.
- 8.2 Les Parties s'engagent à indiquer clairement dans toutes les publications, annonces publicitaires et tous les communiqués reliés à la Convention ou à l'Entente qu'une subvention du gouvernement du Québec a été versée.
- 8.3 Les Parties doivent faire parvenir à la ou au secrétaire du Comité de suivi une copie de tout projet de publications, d'annonces publicitaires et de communiqués reliés à la Convention ou à l'Entente qu'elles souhaitent publier. La ou le secrétaire du Comité de suivi sera responsable de réviser ledit matériel et pourra demander à la Partie concernée des modifications au matériel de communication produit avant de le transmettre au MERN pour approbation conformément à la Convention. La ou le secrétaire du Comité de suivi informera la Partie concernée de la décision du MERN. Cette exigence ne s'applique pas aux publications scientifiques.
- 8.4 La publicité ou l'affichage qui entoure le Projet doit être conforme à la réglementation sur l'affichage ou la publicité commerciale.

J'autorise le RQEI et l'Escouade Énergie à diffuser sur leurs plateformes (réseaux sociaux, site Web, etc.) le contenu associé au projet.

J'atteste que la présente demande d'aide financière et, le cas échéant, l'octroi d'une aide financière n'entraînent aucune situation de conflit d'intérêts réel ou apparent.

Je m'engage à présenter, à la fin de mon projet d'idéation et de structuration, un rapport de 5 pages décrivant l'ensemble des activités réalisées ainsi que les perspectives pour les activités futures.

Je m'engage aussi à informer sans délai, par écrit, la coordonnatrice du RQEI de la survenance d'une situation de conflit d'intérêts réel ou apparent dans le cadre de la présente demande et de son évaluation et, le cas échéant, de la réalisation du projet de recherche présenté.

Je comprends que la survenance d'une telle situation pourrait justifier le rejet de la demande d'aide financière ou la résiliation de l'octroi de l'aide financière ou son remboursement, selon ce qui sera déterminé par le RQEI et l'Escouade Énergie.

(Veuillez ajouter des lignes si plus de collaborateurs)

Nom de l'étudiant	Signature	Date
Nom du superviseur (S'il y a lieu)	Signature	Date
Nom du co-superviseur (s'il y a lieu)	Signature	Date

Annexe 1

¹À titre informatif, voici une liste non exhaustive des organismes de soutien à l'entrepreneuriat au Québec (incubateurs, accélérateurs, etc.) :

- 2 Degrés
- Accélérateur de création d'entreprises technologiques - ACET
- Accélérateur Entrepreneurial Desjardins (AED)
- adMare BIOINNOVATIONS
- AG-Bio Centre
- BXVentures
- Carrefour d'entrepreneuriat et d'innovation Desjardins de l'UQTR (CEI)
- CEIM
- Centech
- Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage – CEE
- Centre d'entrepreneuriat Poly-UdeM
- Centre québécois d'innovation en biotechnologie (CQIB)
- CILEX
- Clinical Innovation Platform (CLIP)
- Continuums
- Createk
- Cycle Momentum
- District 3
- Dobson Centre for Entrepreneurship
- Entrepreneuriat Laval
- Espace-inc
- Esplanade
- Fintech Cadence
- Flots (Novarium)
- INKUB Desjardins
- InnoHub La Centrale
- Institut Innovation Gatineau
- La Base Entrepreneuriale
- La Suite entrepreneuriale Desjardins
- LE CAMP
- Magog Technopole
- McGill Engine
- Montreal NewTech
- NextAI - Montreal
- Notman House
- Propolys
- Quantino
- SPK
- Techstars
- The Path

¹ <https://www.mitacs.ca/fr/incubateurs-approuves>